

## Rapport de stage

La Bibliothèque Départementale des Yvelines

**Monique Pujol**

Sous la direction de Françoise Hecquard  
Directeur de la Bibliothèque Départementale des Yvelines

## Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la Bibliothèque départementale des Yvelines pour son accueil. Je voudrais exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui ont pris du temps pour répondre à mes questions, m'expliquer leur travail, leur point de vue ; m'ont permis de partager leur bureau et plus généralement m'ont aidée et soutenue tout au long de ces trois mois de stage.

Je remercie particulièrement Françoise Hecquard qui a trouvé du temps à m'accorder dans son emploi du temps surchargé, m'a faite participer à tous les aspects de la vie de son établissement et m'a accordé sa confiance.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>I. LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES YVELINES .....</b>	<b>6</b>
1. LA BDY DANS SON CONTEXTE .....	6
1.1. <i>La BDY et son territoire : le département des Yvelines</i> .....	6
1.2. <i>Tutelles et partenaires</i> .....	7
1.2.1 Organismes de tutelle : le Conseil Général et la DECS .....	7
1.2.2 Les partenaires .....	9
1.2.3 L'Etat et la région Ile-de-France.....	9
1.3. <i>La BDY : survol historique</i> .....	10
2. FONCTIONNEMENT EN INTERNE .....	11
2.1. <i>Les services et leurs projets</i> .....	11
2.1.1 Le service 'administration générale et communication' .....	11
2.1.2 Le service 'formations–animations' .....	12
2.1.3 Le service 'desserte et magasinage' .....	13
2.1.4 Les services 'documents sonores' et 'collections imprimées' .....	13
2.2. <i>Bibliothécaire BDY : profil de poste</i> .....	14
2.2.1 Responsable d'un secteur documentaire .....	14
2.2.2 Responsable d'une zone géographique .....	15
2.2.3 La formation et la communication .....	15
3. LA BDY ET SON PUBLIC .....	16
3.1. <i>La lecture publique dans les Yvelines</i> .....	16
3.2. <i>Le public desservi : la BDY tête de réseau ?</i> .....	16
3.3. <i>Les services offerts</i> .....	17
<b>II. MES ACTIVITÉS DE STAGIAIRE.....</b>	<b>19</b>
1. PARTICIPATION AUX TÂCHES QUOTIDIENNES DES BIBLIOTHÉCAIRES.....	19
1.1. <i>Le prêt de documents</i> .....	19
1.1.1 Le choix sur place .....	19
1.1.2 La tournée .....	20

1.2.	<i>Soutien logistique et informationnel</i> .....	21
1.2.1	Recomposition d'un fonds suite à un désherbage.....	21
1.2.2	Aide à l'élaboration d'une bibliographie .....	22
1.3.	<i>La formation</i> .....	23
1.3.1	La formation longue .....	23
1.3.2	La matinée 'romans de la rentrée' .....	24
2.	ASSOCIATION AUX FONCTIONS DE RESPONSABILITÉ ET DE DIRECTION .....	25
2.1.	<i>Observation</i> .....	25
2.1.1	Les réunions en interne.....	25
2.1.2	Les visites sur place .....	26
2.1.3	La réunion inter-BDP Ile-de-France .....	27
2.2.	<i>Contributions</i> .....	27
2.2.1	Aide à la finalisation de la charte documentaire.....	27
2.2.2	Les statistiques de la DLL et de l'ADBDP.....	28
3.	TRAVAIL SPÉCIFIQUE : ENTRETIENS AVEC LES DÉPOSITAIRES.....	28
3.1.	<i>Bénéfices collatéraux pour la BDY</i> .....	29
3.1.1	Stagiaire – photographe .....	29
3.1.2	Stagiaire – livreur médiateur .....	29
3.2.	<i>Bénéfices collatéraux pour le stagiaire</i> .....	30
3.2.1	La diversité des points de vue.....	30
3.2.2	Une connaissance de terrain .....	30
3.3.	<i>Intervention aux journées d'étude de l'ADBDP</i> .....	31
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>32</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>33</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>35</b>

# Introduction

Mon stage d'étude s'est déroulé à la Bibliothèque Départementale des Yvelines (BDY)<sup>1</sup> du 1<sup>er</sup> septembre au 21 novembre 2003. Mon choix s'est porté sur une BDP car ce type spécifique de bibliothèque, ses enjeux, me restaient en grande partie inconnus à l'issue des six premiers mois de formation. Ce stage était l'occasion de m'appuyer sur une expérience vécue pour mieux orienter mon futur parcours professionnel. La BDY présente l'avantage d'être une BDP ancienne (sa création remonte à 1946) qui porte encore dans son fonctionnement les traces de toute l'histoire des BDP, et une BDP dynamique dont les mutations reflètent les préoccupations les plus actuelles de la profession. Ainsi cette dialectique entre poids du passé et impulsions de la modernité fait de la BDY un poste d'observation de choix.

En outre la nature collaborative du travail de tous les membres du personnel, et la relative petite taille de l'établissement (25 personnes), m'ont permis de me frotter à tous les aspects du travail à la BDY, depuis la filière culturelle jusqu'à la filière technique en passant par les activités plus administratives. Les patientes explications de chacun m'ont permis d'appréhender non seulement le travail effectué en interne mais aussi l'inscription de la BDY dans son environnement.

Enfin et surtout il m'a été offert de prendre part à un grand nombre d'activités et de percevoir par moi-même ce que travailler dans une BDP veut dire.

Je tenterai donc dans un premier temps de rendre compte de ce que j'ai pu apprendre et comprendre de la BDY, dans son contexte, dans son fonctionnement interne, et vis-à-vis de son public. Dans un deuxième temps je m'attacherai à rendre compte de la richesse de mon expérience de stagiaire.

---

<sup>1</sup> Pour ce qui est de l'emploi des sigles se référer en annexe, p.I, à la liste des sigles utilisés.

# I. La bibliothèque départementale des Yvelines

## 1. La BDY dans son contexte

### 1.1. La BDY et son territoire : le département des Yvelines

Une bibliothèque départementale, plus que tout autre bibliothèque occupe un territoire, un territoire géographique mais aussi économique, social et culturel. Si la plupart des départements français sont issus des décisions révolutionnaires du 27 janvier 1790, celui des Yvelines (78) naît en 1964 avec la création de la région Ile-de-France. Jusque là la région parisienne était découpée en seulement trois départements, Seine-et-Oise, Seine et Seine et Marne. Seine et Seine-et-Oise sont remodelées en sept départements : d'un côté Paris et les trois départements de la petite couronne et de l'autre le Val-d'Oise, les Yvelines et l'Essonne.

Ayant conservé Versailles pour chef lieu, les Yvelines s'étendent sur 2284 km<sup>2</sup> à l'Ouest de Paris et comptent environ 1 360 000 habitants répartis sur 262 communes (141 rurales, 121 urbaines) et 39 cantons<sup>2</sup>. C'est le département le plus peuplé de la grande couronne et le cinquième de France. Cette population est jeune, 28% a moins de 20 ans et si le solde migratoire est négatif la population totale est cependant légèrement croissante.

Les espaces urbanisés s'étendent sur quart du territoire. Sur les trois-quarts restants se répartissent de façon égale espaces agricoles et forêts qui en font le département le plus boisé de l'Ile-de-France (28% de son territoire) au riche patrimoine naturel et culturel. Pour reprendre l'étude menée par Cécile Le Tourneau le département peut se décomposer en quatre zones :

---

<sup>2</sup> Voir la carte des Yvelines en annexe p.II.

- *« Les espaces urbanisés dans l'angle Est du département autour des forêts de Saint-Germain, Marly et Versailles, qui présentent un visage résidentiel et une activité tertiaire.*
- *La vallée de la Seine qui offre autour des deux pôles de Poissy et Mantes-la-Jolie une forte présence industrielle.*
- *La zone couverte par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle qui montre une population diverse, certaines zones détenant une importante proportion d'ouvriers,[...], d'autres comprenant une population de cadres.*
- *La zone rurale, centre, Ouest et Sud-Est, dont la population, numériquement très inférieure, présente des caractéristiques très différentes puisqu'elle est plus âgée et plus tournée vers le secteur primaire. »<sup>3</sup>*

## **1.2. Tutelles et partenaires**

### 1.2.1 Organismes de tutelle : le Conseil Général et la DECS

Si à l'origine les BDP (alors BCP) dépendaient de l'Etat, avec la décentralisation elles sont passées sous la tutelle des conseils généraux. En effet si les départements ont été organisés en collectivités territoriales en 1871 avec des représentants élus jusqu'à la décentralisation (1982-1983) le Conseil Général reste sans autonomie véritable : c'est le préfet du département qui est chargé de préparer et d'exécuter les décisions. Avec la décentralisation le pouvoir exécutif du département est transféré du préfet au président du Conseil Général. Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct et au scrutin uninominal à deux tours, ils siègent pour six ans renouvelables par moitié tous les trois ans. Franck Borotra, ancien ministre, conseiller général du canton Vélizy-Villacoublay, est le président du Conseil Général des Yvelines depuis 1994.

---

<sup>3</sup> LE TOURNEAU, Cécile. *Etude cartographique du réseau de la Bibliothèque départementale des Yvelines*. Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

Les compétences légales du Conseil Général des Yvelines recouvrent l'action sociale, l'enseignement, l'économie et le développement local, les transports, la culture, l'urbanisme, l'environnement, la voirie. Le budget global du département est de 689 millions d'euros pour 2002. La culture arrive assez loin dans la liste des priorités derrière l'action sociale (1<sup>er</sup> poste de dépenses), la voirie et les transports. Le département n'a de compétence culturelle spécifique que pour ce qui concerne les archives et les bibliothèques, cependant il entretient une politique de manifestations de haut niveau (Biennale de la gravure, de la danse,...) et la lecture publique là encore, n'est pas une priorité.

Au sein de l'organigramme départemental la culture dépend de la direction de l'enseignement de la culture et des sports (DECS), direction qui fait partie du pôle d'aides à la personne. La BDY est directement rattachée à la section « Affaires culturelles » de cette direction, son budget se répartit comme suit :

INTERVENTIONS	FONCTIONNEMENT en millions d'€	INVESTISSEMENT en millions d'€	TOTAL en millions d'€
Subventions aux communes et aux associations	5,11	1,21	<b>6,32</b>
Archéologie	0,09	/	<b>0,09</b>
BDY	0,37	0,07	<b>0,44</b>
Musée départemental	1,34	0,18	<b>1,52</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6,91</b>	<b>1,46</b>	<b>8,37</b>

La DECS apparaît comme exerçant plus un rôle de contrôle qu'une action motrice vis-à-vis de la BDY. En effet la constitution des Archives Départementales en direction autonome est un précédent que la DECS ne souhaite pas voir se reproduire. Ses objectifs déclarés vont dans le sens d'une transversalité, d'une plus grande collaboration entre les différents acteurs de la culture, cependant la communication s'effectue difficilement entre les services. Il faut noter que la BDY vis à vis de ses tutelles souffre de son déménagement (2000) qui de Versailles, siège du Conseil Général, l'a amenée à 20 kilomètres de là, au Mesnil Saint Denis.

Le CG78 a mis en place un système d'aides à l'investissement auquel les bibliothèques peuvent accéder par le biais de contrats ruraux ou départementaux, voire de contrats de ville, elles peuvent également être concernées par les contrats d'équipements numériques. Au titre d'aides spécifiques accordées aux bibliothèques existent également la subvention de fonctionnement et l'aide à l'informatisation de bibliothèque de villes de moins de 10000 habitants ainsi que l'aide multimédia.

### 1.2.2 Les partenaires

Au sein du Conseil Général des Yvelines la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU) et la Direction des systèmes d'information (DSI) sont des structures dont les missions recoupent celles de la BDY. C'est la DAU qui a charge de gérer tout l'éventail des aides à l'investissement proposées aux bibliothèques et la DSI chapeaute tout ce qui relève des NTIC. Depuis 2000 la BDY s'est ainsi appliquée à travailler en partenariat avec ces deux directions, que ce soit pour ce qui concerne la réflexion autour des aides (suivi des dossiers, harmonisation des aides) et l'application des politiques départementales.

Autre partenaire, incontournable celui-là, de la BDY : les communes. En effet dans le cadre des bibliothèques municipales, et souvent dans celui des bibliothèques associatives, ce sont elles qui sont maître d'œuvre lors de toute construction, déménagement, extension, etc. La BDY intervient auprès d'elles en tant que conseiller (dont l'avis conditionne parfois l'obtention de subventions), idéalement dès les premières étapes d'un projet.

### 1.2.3 L'Etat et la région Ile-de-France

L'Etat, partenaire éloigné, intervient par des aides financières qui pour être obtenues obligent les bibliothèques à entrer dans un certain nombre de normes, aides à l'investissement du concours particulier et aides au développement de

fonds thématiques du CNL. Vis-à-vis de ces aides gérées par la DRAC Ile-de-France, la BDY a un rôle informatif et consultatif.

La région Ile-de-France quant à elle oriente ses investissements vers :

- l'accélération de l'aide à la création, l'extension et l'équipement de bibliothèques (particulièrement de quartier) ;
- l'amplification de la politique de soutien à l'ouverture de lieux d'accès à Internet avec personnels formés et qualifiés ;
- la mise en réseau des lieux de lecture ;
- la création d'une carte régionale d'usager donnant accès à diverses bibliothèques ;
- l'amplification des actions en direction des mal voyants, des handicapés et des très jeunes ;
- la création d'un centre régional de la lecture.

### **1.3. La BDY : survol historique<sup>4</sup>**

La BDY a été créée par un arrêté du 5 juin 1946. Elle s'appelait alors « Bibliothèque Centrale de prêt » et avait pour objectif de servir les populations les plus démunies en lecture publique et de faire évoluer les structures. Si l'objectif est toujours le même, les moyens de l'atteindre ont changé : après la guerre les zones rurales étaient prioritaires et les écoles constituaient le réseau culturel, depuis les années 1980 un réseau de petites bibliothèques s'est fortement développé desservant de mieux en mieux les zones dites rurales. De trois les bibliobus sont passés à deux et de plus en plus de bibliothèques viennent choisir dans les quelque 200 000 documents disponibles sur place.

En 1999-2000 la BDY déménage dans de nouveaux locaux, mieux adaptés à l'accueil de dépositaires mais complètement décentrés, et change de direction (Aline Arnaud part à la retraite et est remplacée par son adjointe Françoise Hecquard, la directrice actuelle).

---

<sup>4</sup> Voir en annexe p.V pour une chronologie de la BDY.

## **2. Fonctionnement en interne**

L'organisation par secteurs structure les principaux services offerts par la BDY (prêt de documents multimédias, animations, formations, centre d'informations) et leurs modalités de fonctionnement (système de desserte), cependant les fonctions remplies par les bibliothécaires (il s'agit ici de la fonction et non pas du grade) ont la spécificité d'être transversales et seront décrites à part. Un grand nombre des aspects du fonctionnement interne ne seront qu'effleurés ici, ils sont amenés à être développés dans le mémoire<sup>5</sup>.

### **2.1. Les services et leurs projets**

L'équipe de la BDY se compose de 25 personnes : trois de la filière technique, quatre de la filière administrative et 17 de la filière culturelle. Sous la direction du conservateur en chef se trouvent placés cinq services, deux directement sous sa tutelle et trois sous la responsabilité de la directrice adjointe<sup>6</sup>.

#### 2.1.1 Le service 'administration générale et communication'

Trois postes de la filière administrative sont rattachés à ce service qui a principalement en charge les finances et les subventions.

#### *Le budget*

Le budget de la BDY comporte deux programmes.

- Le programme BDY qui se structure en fonction des différents secteurs : administration, desserte-magasinage, moyens généraux, collections, communication, formations-animations.
- Le programme 'aide aux bibliothèques' qui regroupe les aides aux bibliothèques qui sont gérées par la BDY à savoir la subvention de fonctionnement, les aides matérielles aux bibliothèques (prêt de mobilier, aides CNL), l'aide à l'informatisation des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants et la DGD en faveur de la lecture publique.

---

<sup>5</sup> Pour une présentation chiffrée détaillée de la BDY voir en annexe p.IV.

<sup>6</sup> Voir en annexe p.VI l'organigramme de la BDY.

### *La réforme des aides*

Un projet de réforme des aides apportées aux bibliothèques est en cours et devrait être présenté au Conseil Général fin 2003. Il tend à améliorer la cohérence des différents types d'aides et d'obtenir la gestion budgétaire de ces aides par la BDY.

#### 2.1.2 Le service 'formations-animations'

##### *Formations*

Après avoir été centre ABF jusqu'en 1999 la BDY a lancé une nouvelle dynamique de formation, avec 37 formations proposées à tous les membres du réseau pour l'année 2002 et surtout une formation minimale obligatoire pour l'ouverture de toute nouvelle bibliothèque et une formation longue fortement conseillée. Un catalogue semestriel est envoyé à toutes les bibliothèques des Yvelines et la plupart des formations proposées sont gratuites.

##### *Animations*

Le secteur 'animation' est embryonnaire, il se compose quasi exclusivement d'expositions qui sont prêtées gratuitement à toutes les bibliothèques des Yvelines.

##### *Bibliothèque professionnelle*

Elle propose à l'ensemble des professionnels du livre un fonds spécialisé dans les métiers du livre et de la documentation, par prêt ou consultation sur place.

##### *Accueil général et secrétariat*

Ce poste a été créé récemment (2002). Si la BDY n'est pas ouverte au public elle accueille dans ses locaux un nombre important de dépositaires qui viennent en formation ou faire du choix sur place. Par ailleurs il s'agit de répondre aux appels téléphoniques, les bibliothécaires n'étant pas toujours dans leur bureau pour le faire. Enfin l'accueil remplit une fonction de personnification de la BDY : « c'est agréable d'avoir toujours la même personne qui décroche le téléphone » me disait une dépositaire.

##### *Le site Web*

Le site Web de la BDY est en cours de réalisation<sup>7</sup>. Il est conçu non pas comme une vitrine de la bibliothèque départementale mais comme un véritable outil de

---

<sup>7</sup> Adresse URL : <http://bdy.archimed.fr>.

travail qui propose des fiches synthétiques sur les aides financières, le fonctionnement du prêt, etc.

Ce choix le rend d'une densité quelque peu rébarbative mais en fait une mine d'informations pour tous les acteurs de la lecture publique dans les Yvelines. On peut cependant s'inquiéter d'un éventuel abandon du support papier pour certains documents informatifs quand on sait le petit nombre de bibliothèques reliées à Internet (moins de la moitié). Toutefois la création d'espaces Internet est une des priorités du département.

### 2.1.3 Le service 'desserte et magasinage'

Il s'agit d'un service nouvellement créé. Une modification de profil de poste a permis d'embaucher une responsable pour chapeauter les activités de desserte et de magasinage. Le service se compose en outre de trois postes de la filière technique en charge de la conduite des bibliobus et des différents véhicules, ainsi que d'une partie du rangement de documents.

Depuis 2000 la desserte tend à se structurer selon que les bibliothèques depositaires sont desservies par le bibliobus ou qu'elles viennent choisir sur place (ou hors circuit), le choix sur place s'adressant plus spécifiquement aux bibliothèques ayant déjà un fonds conséquent et que le nombre restreint de documents présents dans le bibliobus ne saurait satisfaire.

#### *La navette réservation*

Ce service est en charge de la mise en place d'un service de navette de réservation qui passerait, toutes les trois semaines dans des bibliothèques relais (les planètes) qui centraliseraient les réservations pour leurs bibliothèques 'satellites', et trois fois par an pour les bibliothèques desservies par le bibliobus. Ce système de navette a été testé sur trois points de desserte et produit un accroissement conséquent du nombre de réservations.

### 2.1.4 Les services 'documents sonores' et 'collections imprimées'

Depuis 2002 la distinction entre secteur adulte et secteur jeunesse a été supprimée. Si la fiction adulte et la fiction jeunesse demeurent séparées, les

documentaires adultes et jeunesse sont regroupés aussi bien sur les rayonnages qu'au niveau des acquisitions. Les acquéreurs se répartissent par domaine de connaissance pour les documentaires, pour la fiction en jeunesse, 'roman francophone', 'roman étranger' et pour la discothèque en 'musique classique', 'rock-jazz', 'jeunesse'.

Les secteurs 'collections imprimées' et 'documents sonores' demeurent distincts, bien que de fonctionnement parallèle. Cette séparation est renforcée par une disposition physique quelque peu étrange qui place les bibliothécaires et les discothécaires aux deux extrémités d'un bâtiment tout en longueur.

La gestion de l'offre documentaire repose sur le principe de la maîtrise du contenu documentaire. Elle est du ressort d'un seul responsable par secteur documentaire

*Les chantiers : recotation et politique documentaire.*

La recotation fait suite à la mise en place de cotes validées qui vont dans le sens d'une simplification des cotes.

Le schéma de développement des collections, base de la politique documentaire, est l'aboutissement de longs mois de travail et est en cours de finalisation, il comporte :

- La charte des collections : elle précise les principes qui régissent l'ensemble de la gestion et du développement des collections de la BDY
- Le plan annuel : détermine l'application des principes énoncés dans la charte en fonction des moyens.
- Les protocoles de gestion : ils précisent les règles d'acquisition de cotation et de désherbage propres à chaque domaine documentaire.

## **2.2. Bibliothécaire BDY : profil de poste**

### 2.2.1 Responsable d'un secteur documentaire

Chaque responsable de secteur documentaire est chargé dans son secteur :

- des acquisitions
- du désherbage
- du suivi des commandes et du catalogage

- des recotations
- de l'équilibre du fonds (respect des quotas, des protocoles de gestion)
- de la production de statistiques et de l'évaluation

Chaque responsable est aussi fortement incité à suivre des formations dans son secteur ce qui devrait permettre (l'organisation par responsable de secteur est encore récente) de transformer peu à peu les secteurs d'acquisitions en véritables domaines de compétences.

#### 2.2.2 Responsable d'une zone géographique

Depuis 2000 le territoire a été découpé en zones de cohérence calquées sur le découpage réalisé par la DAU<sup>8</sup>. Chaque bibliothécaire est responsable de toutes les bibliothèques de sa zone. Cela implique :

- des tournées en bibliobus,
- l'accueil des bibliothèques en hors circuit,
- des conseils en matière de désherbage, de choix de livres,
- un suivi des projets (construction, rénovation, informatisation,...),
- un suivi des dossiers (demandes de subventions),
- la circulation des informations (de la BDY vers ses dépositaires et réciproquement).

#### 2.2.3 La formation et la communication

Tous les bibliothécaires sont mis à contribution pour assurer la formation minimale, qui contrairement aux autres formations ne fait pas appel à des intervenants extérieurs, ainsi que certains cours de la formation longue, sans compter diverses journées thématiques. Ils sont également les principaux animateurs d'un certain nombre de comités de lecture. Dans cette perspective tous ont suivi un stage de formation de formateurs.

Ils sont enfin mis à contribution pour la rédaction de bibliographies thématiques, de rubriques dans Yvelire (le bulletin de la lecture publique des Yvelines) et très prochainement de pages sur le site Internet.

### **3. La BDY et son public**

#### **3.1. La lecture publique dans les Yvelines**

Les Yvelines se situent plutôt en dessous de la moyenne en matière de lecture publique. En effet si la taille des collections se situe légèrement au dessus de la moyenne nationale avec un nombre de documents par habitants de 2,22 (moyenne nationale : 2,20) encore faut-il les mettre à disposition dans de bonnes conditions. Or les Yvelines se situent en deçà de la moyenne nationale sur de nombreux plans:

- surface en m<sup>2</sup> par habitant partout inférieure à la moyenne nationale (0,05m<sup>2</sup>/hab) sauf dans la zone du SAN où elle est très nettement supérieure et dans les secteurs de Versailles et Rambouillet ;
- horaires moyens d'ouverture au public 15,03 heures contre 19,93 heures ;
- dépenses moyennes de fonctionnement de 6,13 €/habitant contre 16,46 €<sup>9</sup>.

A première vue le taux de fréquentation n'a pas l'air d'en souffrir 17,33% contre 17,74% pour la moyenne nationale mais si on enlève les chiffres du SAN qui tirent toutes les statistiques vers le haut on tombe à 15,9%<sup>10</sup>.

#### **3.2. Le public desservi : la BDY tête de réseau ?**

La BDY dessert un territoire étendu et des « bibliothèques » de nature hétéroclite qui vont du simple dépôt à la petite médiathèque en passant par quelques bibliothèques spécialisées. Elle a hérité de son passé de BCP un nombre important de dépôts scolaires et de prêts directs aujourd'hui en voie de disparition : les écoles sont peu à peu délaissées au profit de la création de BM dans la commune, 40 collèges sont encore irrégulièrement desservis ainsi que deux prêts directs. Elle apporte également son soutien à trois prisons. Dans tout ces cas de figure (écoles, collèges, prisons et aussi maisons de retraites) l'intervention directe de la BDY pallie l'absence de bibliothèques municipales dans les communes concernées qui seraient mieux à même de remplir ces fonctions. Ce qui

---

<sup>8</sup> Voir carte en annexe p.III

<sup>9</sup> A noter que ce sont surtout les statistiques des villes de moins de 10000 habitants qui font baisser le chiffre des Yvelines et que ces petites villes ne sont pas toujours bien prises en compte dans tous les départements.

<sup>10</sup> Chiffres rassemblés par la BDY dans *La lecture publique dans les Yvelines, Bilan de l'année 2001*.

n'est pas sans poser problème : faut-il continuer à assurer un service minimum et ainsi donner bonne conscience aux mairies qui ne veulent rien faire, ou bien faut-il abandonner ces dépôts au risque que personne ne prenne la relève ?

A côté de ces dépôts spécialisés 112 bibliothèques publiques constituent l'essentiel du réseau de la BDY. Ce réseau est de type centralisé, toutes les bibliothèques dépendent directement de la BDY et n'ont pour beaucoup que peu de rapports entre elles (même si certaines organisent des animations ou des comités de lecture en commun).

La BDY souhaiterait structurer ce réseau via la mise en place du service de navettes réservation et de bibliothèques relais. Cependant l'opération s'avère délicate : d'une part le Conseil Général répugne à donner des moyens supplémentaires, d'autre part les plus petites bibliothèques ne veulent ou ne peuvent pas toujours se rendre dans les plus grosses.

Par ailleurs un hébergement commun des catalogues est envisagé mais reste pour l'instant très lointain étant donné que si on peut compter prochainement sur la mise en ligne du catalogue de la BDY, seulement 55 des bibliothèques du réseau sont informatisées. Il existe cependant doré et déjà une Association des bibliothèques des Yvelines (ABY) âgée d'à peine deux ans.

Par ailleurs le Syndicat d'agglomérations nouvelles (SAN) de Saint-Quentin en Yvelines fonctionne un peu comme une enclave (il est d'ailleurs géographiquement situé dans un coin du département) et n'a aucun rapport avec le reste du réseau.

On le voit les initiatives et les projets se multiplient mais la route vers un réseau structuré des bibliothèques publiques dans les Yvelines apparaît encore longue et difficile.

### **3.3. Les services offerts**

Les missions de la BDY ont été formalisées dans un texte signé par le Conseil Général des Yvelines. Bien qu'intitulé « Les missions de la Bibliothèque départementale des Yvelines », il s'agirait plutôt d'une présentation des modalités

d'intervention de la BDY. Il s'agit d'un texte pragmatique qui définit le champ d'action de la BDY, les services qu'elle offre et enfin ses moyens d'intervention. Ces différents aspects seront largement évoqués au cours du mémoire, en effet ce texte est la première pierre dans une démarche de réajustement de la position de la BDY et vers un plan départemental de lecture publique, dans lesquels mon mémoire d'étude, portant sur les modalités d'intervention de la BDP et leur structuration, vient s'inscrire.

## II. Mes activités de stagiaire

La première semaine de stage a été l'occasion de se familiariser avec l'établissement et les membres du personnel. Par la suite le manque d'espace de bureau m'a permis de voyager de bureau en bureau, au grès des congés des uns et des autres et de véritablement m'immerger dans les tâches de chacun. Aucune de tâche propre ne m'a été assignée en dehors de l'enquête auprès des dépositaires que j'ai menée dans le cadre de mon étude et qui a pris l'essentiel de mon temps. Entre deux rendez-vous j'ai essayé de participer à un maximum d'activités quotidiennes des bibliothécaires et Françoise Hecquard m'a permis d'assister et de prendre part à un certain nombre de tâches de direction. Son appui m'a d'ailleurs permis de présenter mon travail aux journées d'étude 2003 de l'ADBBDP à Vannes.

### 1. Participation aux tâches quotidiennes des bibliothécaires<sup>11</sup>

#### 1.1. Le prêt de documents

J'ai pu participer aux deux principaux types de prêt de documents proposés à savoir le choix sur place et la tournée. Je n'ai par contre pas eu l'occasion d'assister à un prêt direct.

##### 1.1.1 Le choix sur place

Le choix sur place, ou hors circuit dans un jargon encore très marqué par la tournée – avec ses circuits, correspond à la venue des dépositaires dans les locaux de la BDY pour renouveler leur stock de documents. Un rendez-vous est pris au moins 15 jours à l'avance avec le responsable de la zone géographique concernée. Le choix peut durer entre une matinée et toute la journée. Il a lieu trois fois par an. Les caisses permettant de transporter les documents sont fournies par la BDY mais le transport est à la charge de la commune ou de l'association, ce qui n'est pas sans poser problème. En effet les mairies sont souvent réticentes à prêter un véhicule, et

---

<sup>11</sup> Dans tout ce chapitre le terme de « bibliothécaire » fait référence à la fonction et non au grade.

a fortiori un chauffeur, et de nombreux dépositaires utilisent leur véhicule personnel, généralement peu adapté au transport de lourdes charges, sans indemnités de déplacement et ce qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Lors de ces 'hors circuit' le rôle joué par le bibliothécaire tient avant tout de l'accueil : outre le retour et l'emprunt de documents, la venue des dépositaires à la BDY est un moment de relative convivialité (le café à la machine) et surtout d'échange d'informations. En effet pour ce qui est du choix des documents les dépositaires, venus à plusieurs, préfèrent fouiller tout seuls dans les rayons et ne font appel aux bibliothécaires qu'en cas de demande précise.

Contrairement à ce qui se passe lors d'une tournée le bibliothécaire n'est pas entièrement disponible et est souvent interrompu par des appels téléphoniques ou les sollicitations de ses collègues. Toutefois la présence de l'essentiel de l'équipe permet de faire appel à l'expertise des uns et des autres à l'occasion de demandes thématiques spécifiques (« vous auriez des livres sur la forêt pour des enfants de CM1 ? »).

L'essentiel du temps du bibliothécaire est accaparé par le retour des documents rendus et le prêt des documents empruntés, soit en moyenne quelques mille documents passés à la 'douchette', une activité dont on peut se demander si elle ne pourrait pas être réalisée par d'autres catégories de personnel. A l'issue de ces opérations un listing des documents empruntés est fourni et si la bibliothèque est informatisée une disquette avec la liste des notices des documents empruntés.

#### 1.1.2 La tournée

Elle concerne un peu moins de la moitié des bibliothèques desservies par la BDY et s'effectue au moyen d'un bibliobus chargé de 2500 livres. Un avis de passage est reçu trois semaines avant, selon le planning élaboré à la BDY. La tournée à laquelle j'ai participé n'en était pas une à proprement parler puisque nous nous sommes rendus dans une seule bibliothèque particulièrement éloignée. La tournée s'effectue à deux ou à trois : un chauffeur, le bibliothécaire responsable de la zone géographique concernée et accessoirement un de ses collègues (en l'occurrence moi) si la bibliothèque est difficile d'accès (ce jour là un escalier assez raide).

Plus encore que pour le choix sur place il est ici question de convivialité (café, thé et croissants), d'échange d'informations et de manutention : comptabilisation des

retours et des prêts, transport des documents entre la bibliothèque et le bibliobus, auxquels participent chauffeur et bibliothécaires.

## **1.2. Soutien logistique et informationnel**

### 1.2.1 Recomposition d'un fonds suite à un désherbage.

Quelques bibliothèques desservies par la BDY possèdent un fonds propre en mauvais état, d'un mauvais niveau et très déséquilibré (généralement composé quasi exclusivement de romans adultes très grand public). Le bibliothécaire référent s'adjoint alors l'aide de l'un de ses collègues et intervient en deux temps : déplacement in situ et désherbage, puis recomposition du fonds soit opérée par le responsable du dépôt s'il est formé, soit par les bibliothécaires s'il ne l'est pas.

Le désherbage est une opération particulièrement délicate non pas en tant que telle mais vis-à-vis du responsable du dépôt. En effet c'est une activité qui entraîne de nombreuses réticences allant du refus absolu de jeter un livre (objet sacré) au pragmatique « mais si je m'en débarrasse et qu'on me le demande dans une semaine ? », en passant par le refus de jeter les classiques, quel que soit leur état de décrépitude avancée « mais vous ne pouvez pas jeter Hemingway ! » sans compter qu'il peut au premier abord paraître incongru de retirer des livres dans une bibliothèque qui n'en compte déjà pas beaucoup. Aux réactions souvent épidermiques des bénévoles, les bibliothécaires s'efforcent de répondre par des explications pédagogiques et surtout repartent avec les livres qu'ils ont retirés des rayons. Au-delà de l'expérience bibliothéconomique le désherbage m'a surtout montré à quel point beaucoup de choses en BDP se jouaient dans la qualité de la relation entre les bibliothécaires de la BDP et les responsables, bénévoles ou salariés, des petites bibliothèques.

Dans un deuxième temps, comme les rayons d'une bibliothèque ont horreur du vide, il s'agit de recomposer les fonds désherbés à l'aide de documents empruntés à la BDY. En l'occurrence la composition de cartons de 150 romans policiers et 30 romans en langue anglaise ou bilingues m'a été confiée. On pourrait imaginer que, étant donnée la répartition des secteurs d'acquisition par domaines de connaissances, chaque acquéreur compose les cartons dans son domaine

d'expertise ; cependant c'est la logique de la polyvalence du bibliothécaire responsable de zone qui prime.

L'opération de sélection des documents en elle-même m'a permis de toucher du doigt une partie des difficultés liées au choix sur place. Choisir en un temps limité un nombre important de documents, choisir ces documents dans une masse peu attrayante de rayonnages qui apparaissent vite sans fin, et pourtant ne pas réussir à mettre la main sur les quelques références qu'on pouvait avoir en tête au départ puisque la moitié du fonds est en permanence sorti, choisir pour un public qu'on ne connaît pas. C'est d'ailleurs sur ce dernier aspect que le lien entre le bibliothécaire responsable et la bibliothèque dont il s'occupe est déterminant. Dans la composition de ses cartons le bibliothécaire doit pouvoir choisir le plus possible en fonction du public final desservi par son dépôt.

#### 1.2.2 Aide à l'élaboration d'une bibliographie

A la convergence de ses fonctions de centre d'informations sur le monde du livre et des bibliothèques et de centre de formation, la BDY réalise régulièrement des bibliographies thématiques particulièrement fouillées (sur la bande dessinée, sur les romans pour adolescents, le roman policier,...). Mon stage a coïncidé avec la période de conception d'une bibliographie portant sur les métiers des bibliothèques, bibliographie qui viendrait accompagner une journée thématique consacrée à la question. La responsabilité de la bibliographie a été confiée au bibliothécaire en charge de la bibliothèque professionnelle ainsi qu'à un de ses collègues. J'ai pu apporter une aide, toute marginale, aux différents stades d'élaboration de la bibliographie :

- collecte de références,
- mise en forme des références (structuration de la bibliographie),
- relecture,
- conception et élaboration de l'illustration pour la première page de couverture (mise en scène d'un bibliothécaire de la BDY en cyberthécaire dans les rayonnages de la bibliothèque).

L'élaboration de cette bibliographie, vue de la marge, m'est apparue comme à la fois stimulante (la confrontation fructueuse des idées) et frustrante (difficulté à faire coïncider les agendas des uns et des autres). C'est un travail assez lourd qui

n'est peut-être pas assez valorisé pour ceux qui en portent le poids et pour qui il ne s'agit que d'une charge de travail supplémentaire. En outre la normalisation de la présentation entraîne d'importantes pertes de temps que la création d'une feuille de style pourrait permettre de réduire, tout en donnant une identité visuelle aux bibliographies de la BDY.

### **1.3. La formation**

J'ai eu la chance de pouvoir successivement me tenir des deux côtés de la barrière de participer en tant qu'auditrice puis en tant qu'intervenante.

#### 1.3.1 La formation longue

La formation longue, « Gérer et animer une petite bibliothèque », se déroule sur cinq semaines réparties sur une année. Pendant mes trois mois de stage ont eu lieu, en début de stage la 4<sup>e</sup> semaine, « bibliothèque et gestion administrative », et en fin de stage la 5<sup>e</sup> et dernière semaine, « les services offerts par la bibliothèque à ses publics ».

Ces semaines de formation longue sont assez lourdes aussi bien pour les stagiaires que pour la BDY : les cours ont lieu dans les locaux de la bibliothèque de 9h à 16h30 (avec pause déjeuner) du lundi au vendredi et rassemblent une quinzaine de stagiaires. D'où un certain engorgement des lieux, surtout au moment des pauses et une occupation de la salle de formation qui se trouve aussi être la salle de la bibliothèque professionnelle et le bureau du bibliothécaire responsable de ce service. Cependant plus qu'un problème lié à la formation on touche ici aux limites de l'aménagement d'un bâtiment pourtant de construction récente mais où aucun accroissement de l'espace de bureaux n'a été prévu.

J'ai pu assister à la journée consacrée à l' 'aménagement, construction, extension' assurée par la directrice elle-même ; et j'ai été très aimablement accueillie au sein du groupe de stagiaires. J'ai pu constater que la formation longue n'était pas le lieu d'un cours magistral mais l'occasion de nombreuses interactions, entre l'intervenant et les stagiaires mais aussi entre stagiaires qui à plusieurs reprises se sont servis du sujet proposé pour évoquer leurs propres problèmes et en débattre collectivement. Cependant l'intervenant à beau partir des problèmes soulevés par les stagiaires il ne saurait les résoudre tous, et ne peut que proposer des points de

repère, des méthodes, des pistes de réflexion, un horizon. Au bout du compte, la plupart des stagiaires savent qu'ils n'obtiendront probablement pas le nombre de m<sup>2</sup>/habitant requis (0,07), qu'ils n'auront que marginalement leur mot à dire dans le réaménagement de leur bibliothèque et s'appêtent à ne pas pouvoir mettre en application ce qu'on leur apprend.

Il faut toutefois garder à l'esprit que la transmission d'un savoir n'est pas le seul enjeu de ces semaines de formation, comme d'ailleurs toutes les autres activités proposées dans le catalogue de formations. Les stagiaires profitent de leur présence à la BDY pour butiner dans les rayons, discuter avec les bibliothécaires, se renseigner, prendre des rendez-vous. Surtout c'est l'occasion, pendant les cours et en dehors, de créer des liens entre stagiaires, de confronter expériences et façons de faire.

### 1.3.2 La matinée 'romans de la rentrée'

Le stage thématique 'les romans de la rentrée' (mardi 21 octobre 2003) devait à l'origine être assuré par les deux bibliothécaires acquéreurs responsables des segments 'romans francophones' et 'romans étrangers'. Cependant la responsable des 'romans francophones' étant partie abruptement début septembre, la responsable des 'romans étrangers' (par ailleurs chef du service « formation/animation » et à ce titre organisatrice de la matinée) s'est retrouvée seule face au flot des romans de la rentrée. Cet incident est symptomatique d'une double problématique qui mine le bon fonctionnement de la BDY :

- le personnel tourne rapidement et est difficile à remplacer,
- le retrait (pour une raison ou pour une autre) d'un agent affecte de nombreux aspects du fonctionnement de la BDY, chacun étant impliqué dans les différentes missions.

J'ai décidé de mettre à profit mes longues heures de transports en commun pour participer à l'aventure et un groupe de lecture de quatre personnes (dont moi) s'est rapidement constitué. Une présélection d'incontournables a tout d'abord été effectuée par la responsable des romans étrangers et le nouveau responsable des romans francophones et chacun, de façon tout à fait informelle, a pioché dans le chariot. Une semaine avant la matinée de présentation une réunion a permis de faire le point et de déterminer qui parlerait de quoi et dans quel ordre. Nous avons

lu un total de 42 textes. Une organisation thématique a été écartée au profit d'une structuration plus classique : les 'médiatiques', les 'déceptions', les 'premiers romans', les 'intéressants' et les 'coups de cœurs'.

Il s'agissait avant tout de présenter aux dépositaires un panorama qui leur permettrait de s'y retrouver un peu mieux dans le foisonnement des romans de la rentrée littéraire, de les renseigner sur les romans dont leurs lecteurs auraient certainement entendu parler et de défendre nos textes préférés. Nous étions ainsi dans une posture à la fois pédagogique (de discours sur la littérature), informative et dans une action de médiation du livre, la transmission de goûts et d'enthousiasmes, le dialogue avec les dépositaires présents. Une médiation que l'on peut considérer comme réussie puisque tous les livres présentés ont été empruntés sur le champ et la demande expresse d'une nouvelle matinée de ce type a été formulée.

Cette expérience a été également pour moi l'occasion d'apprendre à couvrir des livres : pour être mis à disposition le jour même de leur présentation les romans concernés n'ont pas suivi le circuit normal (sous-traité) d'équipement mais traités sur place, en accéléré, par ceux qui les ont lus.

## **2. Association aux fonctions de responsabilité et de direction**

### **2.1. Observation**

#### 2.1.1 Les réunions en interne

Les différents membres du personnel de la BDY se réunissent très fréquemment : qu'il s'agisse de réunions du personnel où tout le monde doit être présent, de réunions catégorielles, par service (réunion des imprimés,...), par fonction (réunion de direction, d'acquéreurs,...) ou de réunions de groupes de réflexion (groupe réseau,...). Il m'a été possible de participer à un certain nombre de ces réunions : plusieurs réunions de direction, une réunion d'acquéreurs et les deux réunions du groupe réseau qui ont eu lieu pendant la durée du stage.

Les réunions de direction, pour ne prendre que cet exemple<sup>12</sup>, sont hebdomadaires et occupent presque exclusivement les lundi après-midi des sept membres de l'équipe de direction. Elles se déroulent de la façon suivante : un premier tour de table permet de constituer l'ordre du jour : chacun annonce le ou les sujets qu'il désire évoquer au cours de la réunion, ainsi se constitue l'ordre du jour. Ensuite ces sujets sont abordés au cours d'un deuxième tour de table et, si besoin est, débattus librement.

La fréquence élevée du nombre de réunions qui fait que les participants n'ont pas vraiment le temps de les préparer et le nombre important de participants m'incitent à penser que ces réunions pourraient être moins fréquentes et/ou plus brèves. Elles offrent cependant l'opportunité précieuse d'une bonne circulation de l'information au sein de l'équipe et elles permettent aux opinions divergentes de s'exprimer et de se confronter.

J'ai pu constater que les grandes problématiques qui préoccupent l'ensemble de l'établissement (par exemple pendant la durée de mon stage la mise en place du nouveau service de navette de réservation), se retrouvent dans toutes les réunions avec une résonance différente selon les personnes rassemblées. Ainsi un problème soulevé en réunion acquéreurs qui trouve une première résolution en réunion de direction pour mieux resurgir en réunion du groupe réseau.

#### 2.1.2 Les visites sur place

La directrice est souvent amenée à se déplacer dans les bibliothèques et les villes des Yvelines pour remplir son rôle de conseil que ce soit auprès des responsables de petites bibliothèques ou auprès des communes. Il m'a ainsi été permis d'assister, pour des bibliothèques différentes, à plusieurs étapes successives du projet de construction/aménagement de bibliothèque au cours desquelles la bibliothèque départementale intervient.

- Une visite préalable de locaux qui vont être réaménagés pour accueillir une bibliothèque : visite où tout, du sol au plafond, aux murs, aux portes, aux prises électriques, aux voies d'accès et tout autres contingences matérielles possibles et imaginables (orientation, voisinage,...) est jaugé par la

---

<sup>12</sup> Je reviendrais plus en détail sur le groupe réseau au cours de mon mémoire, en effet le travail de ce groupe et mon étude s'inscrivent dans une même perspective de structuration du réseau.

directrice et le bibliothécaire (spécialisé dans les constructions,...) qui l'accompagne. A la suite de quoi un certain nombre de recommandations sont formulées et un avis est rédigé, avalisant le projet.

- La visite, cette fois-ci de suivi, d'une bibliothèque en cours de construction, est surtout l'occasion de discuter avec les responsables, de se tenir au courant de l'état d'avancement d'un important projet de bibliothèque sur les Yvelines et de prendre des photos qui nourriront la base de données de la BDY.
- Enfin, dernière étape avant l'inauguration qui revêt une fonction plus politique, la visite d'un projet mené à terme avec confrontation des plans aux résultats et photos à l'appui.

### 2.1.3 La réunion inter-BDP Ile-de-France

J'ai pu assister à la réunion biannuelle des BDP d'Ile-de-France (Essonne, Seine et Marne, Val d'Oise et Yvelines), qui s'est déroulée le 7 novembre 2003 dans les locaux de la BDP de Seine et Marne en présence du conseiller au livre de la DRAC Ile-de-France Bernard Démay, des quatre directeurs de BDP et d'un certain nombre de leurs collaborateurs. Cette rencontre a été l'occasion de visiter la BDP 77 et surtout de mieux cerner les enjeux des BDP à l'échelon régional. La réunion a, entre autres, permis une présentation détaillée de la circulaire sur les 'ruches', nouvelles bibliothèques de proximité, et du futur projet de service du Val d'Oise, « lecture publique et territoire ».

## **2.2. Contributions**

### 2.2.1 Aide à la finalisation de la charte documentaire

Lors de mon arrivée en stage en septembre 2003 le processus de réflexion autour de la politique documentaire touchait à sa fin, où du moins à son incarnation concrète en une série de documents : charte documentaire et protocoles de gestion. Il m'a été permis de participer aux ultimes discussions autour des lignes directrices de ces textes, aux dernières relectures et à la réécriture de passages problématiques.

### 2.2.2 Les statistiques de la DLL et de l'ADBBDP

J'ai été chargée par la directrice de remplir les formulaires de statistiques DLL et du guide des BDP. Si ces travaux m'ont permis de mieux appréhender la BDY et son réseau dans leur globalité ils ont aussi suscité un certain nombre de réflexions concernant les questionnaires :

- les statistiques demandées par la DLL demandent un travail très lourd,
- elles ne prennent pas en compte les aspects qualitatifs,
- les terminologies et les critères d'évaluation sont loin d'être harmonisés entre la DLL et l'ADBBDP (notamment concernant les types de bibliothèques desservies par les BDP)
- la partie qualitative du questionnaire de l'ADBBDP apparaît comme insuffisamment cadrée et chacun à l'air d'interpréter différemment telle ou telle rubrique ;

et concernant la BDY :

- grâce à l'utilisation du logiciel Evalbib et à la réalisation d'un nombre important de rapports statistiques, beaucoup d'informations sur la BDY et son réseau sont disponibles, cependant ces chiffres ne coïncident que très rarement avec ceux demandés tous les ans par la DLL et l'ADBBDP ; le souhait formulé par la directrice de prévoir le renseignement systématique et régulier des données demandées me paraît être des plus justifiés et de nature à éviter des calculs de dernière minute fastidieux et voués à l'erreur.

## **3. Travail spécifique : entretiens avec les dépositaires**

Au croisement de mon expérience de stagiaire au cœur de l'établissement et du travail à accomplir dans le cadre du mémoire j'ai été amenée, sur la suggestion de Françoise Hecquard, à aller à la rencontre d'un échantillon de responsables de bibliothèques du réseau et de partenaires de la BDY, élus et collègues d'autres directions du Conseil Général. Il s'agissait de faire un premier bilan au bout de 3 ans de restructurations : comment sont perçus les changements, l'offre de service de la BDY, quelles évolutions peuvent-elles être envisagées ? Cette enquête sera largement exploitée dans le mémoire, elle en a été la base, je voudrais cependant

souligner ici comment très concrètement ces entretiens se sont inscrits dans le déroulement du stage et ont débouché sur une intervention aux journées d'étude de l'ADBDP à Vannes.

### **3.1. Bénéfices collatéraux pour la BDY**

#### 3.1.1 Stagiaire – photographe

Je me suis présentée aux rendez-vous armée non seulement d'un bloc notes mais aussi d'un appareil photo numérique appartenant à la BDY. Ces photographies avaient de nombreux intérêts :

- illustrer la partie « annuaire des bibliothèques des Yvelines » du site Internet en cour d'élaboration,
- alimenter la base de données interne à la BDY concernant chacun de ses dépôts,
- alimenter la base de données de photos servant à illustrer différents cours assurés par des membres de la BDY (cours sur l'ameublement, etc.),
- me permettre de me remémorer les lieux de mes différents entretiens *a posteriori* et de retrouver des choses que je pouvais avoir oublié de noter.

#### 3.1.2 Stagiaire – livreur médiateur

Mes pérégrinations dans les Yvelines étaient assez largement connues au sein de l'établissement :

- mes déplacements s'effectuant au moyen des véhicules de la BDY, j'inscrivais à l'avance mes destinations sur le planning des sorties voitures ;
- j'ai toujours prévenu le responsable de la bibliothèque à laquelle j'allais rendre visite au cas où il aurait désiré m'accompagner (ce qui est arrivé à plusieurs reprises) ;
- j'ai souvent fait appel aux chauffeurs et aux bibliothécaires pour m'indiquer le chemin.

Ainsi tout un chacun était libre de me solliciter pour transporter papiers à transmettre, documents réservés, prospectus 'Livre en fête', documents qui ont d'ailleurs circulé dans les deux sens.

Mais plus qu'au transport de documents j'ai surtout eu le sentiment de participer à la circulation de l'information. En effet la plupart des rencontres effectuées ont été

l'occasion d'une part de répondre à des questions de déposataires sur la BDY (ou, si j'étais dans l'impossibilité de répondre, de transmettre ces questions aux personnes concernées) et, d'autre part, de relater mes impressions, bribes d'information et revendications rapportées aux bibliothécaires responsables.

### **3.2. Bénéfices collatéraux pour le stagiaire**

#### 3.2.1 La diversité des points de vue

Outre les responsables de bibliothèques de villes de moins de 10000 habitants (qui offraient déjà une importante diversité de points de vue qui sera analysée plus en détail dans la mémoire d'étude), j'ai pu également rencontrer :

- la présidente de l'Association des bibliothèques des Yvelines, directrice de la bibliothèque du Pecq (ville de plus de 10000 habitants) ;
- des personnels partenaires de la BDY dépendant d'autres directions du Conseil Général<sup>13</sup> que ce soit à la Direction de l'enseignement de la culture et des sports dont dépend la BDY, à la Direction de l'aménagement du territoire ou à la Direction des systèmes d'information ;
- deux élus (c'est peu mais la chasse à l'élu s'est révélée être une activité très demandeuse de temps pour très peu de résultats) : Mme le maire de Rosny-sur-Seine et M. le maire d'Ablis.

Ces divers entretiens m'ont permis de mieux entendre la diversité des discours et la spécificité des logiques de chacun.

#### 3.2.2 Une connaissance de terrain

La rencontre de 25 responsables de très petites, petites et moyennes bibliothèques et la visite de leur établissement, croisées avec de nombreuses discussions avec les membres du personnel de la BDY, m'ont permis de me confronter à des visions très concrètes de la réalité de la situation d'une bibliothèque. Sa réalité géographique (son positionnement dans la ville, dans le département), spatiale (l'aménagement de la bibliothèque), ses difficultés de gestion, de relations (avec les élus, avec la bibliothèque départementale). Il ne s'est agi bien sûr que d'une

---

<sup>13</sup> Voir les comptes rendus en annexe p.VII.

première approche mais qui est venue compléter et donner une épaisseur à des savoirs tout théoriques.

En outre le fait d'avoir à me déplacer dans les Yvelines, à me rendre physiquement dans toutes ces bibliothèques, et ce en un laps de temps finalement assez court, m'a permis de mieux appréhender la notion de territoire<sup>14</sup>, de penser les bibliothèques en fonction de l'infrastructure routière qui les dessert, de la zone (urbaine, périurbaine, rurale) où elles se trouvent, du paysage socio-économique (cheminées d'usine ou forêt préservée) qui les entoure.

### **3.3. Intervention aux journées d'étude de l'ADBBDP**

Les dernières semaines de mon stage ont pris un tour inattendu et particulièrement stimulant lorsque ma directrice de stage, qui se trouvait être la coordinatrice intellectuelle des journées d'études 2003 de l'ADBBDP à Vannes, m'a demandé si je voulais y présenter mes travaux. En effet les élus qui devaient prendre part à une table ronde s'étaient finalement désistés une semaine avant le début des journées. La possibilité non seulement d'assister aux journées d'études de l'ADBBDP mais encore d'y faire une communication m'est apparue comme une opportunité de rencontres et d'apprentissage et comme une grande marque de confiance et c'est avec beaucoup de nervosité et de joie que j'ai pris le train pour Vannes.

Les journées d'études ce sont déroulées à Vannes les 12, 13 et 14 septembre 2003 autour du thème « les relations ». Ma contribution a constitué en une synthèse des entretiens réalisés avec les responsables de petites bibliothèques des Yvelines, leur perception des services rendus par la BDY, de la BDY elle-même et enfin de leur propre bibliothèque. Cette synthèse a servi de base à mon mémoire d'étude et cette expérience très riche a conclu un stage par ailleurs bien rempli.

---

<sup>14</sup> Notion qui va très bientôt se retrouver plus que jamais sur le devant de la scène puisqu'il s'agit du thème du prochain congrès de l'ABF ainsi que des prochaines journées d'études de l'ADBBDP.

## Conclusion

BDP de longue date, la BDY apparaît comme un lieu de mutations et d'innovations permanentes. Elle s'est révélée être un point de départ idéal pour un stagiaire, nouveau venu dans la profession, pour comprendre l'ensemble de ses problématiques en même temps que ses réalités les plus fondamentales et les plus quotidiennes.

Il m'a ainsi été particulièrement intéressant de découvrir l'offre de formation proposée par la BDY, mais aussi les projets en cours d'élaboration tels que la politique documentaire, la navette réservation et le site Web.

En tant que stagiaire j'ai pu jouir de beaucoup de liberté, ce qui m'a permis de participer à une grande variété d'activités et d'avoir un aperçu du travail de chacun. J'ai pu me rendre utile quelques fois et mettre à profit mes connaissances théoriques et mon expérience passée, ce qui m'a procuré le sentiment réjouissant de faire partie d'une équipe. J'ai aussi pu me faire une idée de la complexité de la tâche du conservateur qui doit mener une politique de lecture publique dictée par ses tutelles, avec une équipe donnée et en direction d'un public déterminé, et qui doit trouver un équilibre délicat entre gestion au quotidien et prospective.

Somme toute, ces trois mois de stage m'ont donné l'occasion de découvrir et d'apprécier le monde des BDP et surtout, d'ancrer les enseignements reçus à l'ENSSIB dans une réalité professionnelle aussi complexe que stimulante.

## **Bibliographie**

**A.D.B.D.P.** *Guide des BDP données 2001 / Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt ; sous la dir. de Marie-Christine Pascal.* Charnay-les-Macon : ADBDP, 2003.

**BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES.** *Guide de la lecture publique dans les Yvelines.* Versailles : Conseil général des Yvelines : Bibliothèque départementale des Yvelines, 2003.

**BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES.** *Yvelire, Bulletin d'information 78.* Versailles : Conseil général des Yvelines : Bibliothèque départementale des Yvelines, 2003.

**CALENGE, Bertrand.** *Les petites bibliothèques publiques.* 2e éd. rev. et mise à jour. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1996.

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION ILE-DE-FRANCE.** *Rapport - Le développement de la lecture en Ile-de-France.* Préparé par Francis Vitel. Paris : Conseil économique et social de la région Ile-de-France, 2002.

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES.** *Débat départemental pour un développement équilibré des Yvelines.* Versailles : Conseil Général des Yvelines, 2001.

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES.** *Brochure de présentation.* Versailles : Conseil Général des Yvelines – Service Communication, 2002.

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES. BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES.** *Catalogue formation.* Versailles : Conseil Général des Yvelines : Bibliothèque départementale des Yvelines : 2003

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES. BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES.** *Expositions.* Versailles : Conseil Général des Yvelines : Bibliothèque départementale des Yvelines : 2003

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES. DIRECTION GENERALE DES SERVICES DU DEPARTEMENT. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS (DECS).** *Rapport d'Activité. Tome 2. Culture.* Versailles : Conseil Général des Yvelines : 2002.

**LE TOURNEAU, Cécile.** *Etude cartographique du réseau de la Bibliothèque départementale des Yvelines.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

**LE TOURNEAU, Cécile.** *Structure et organisation de la Bibliothèque départementale des Yvelines : rapport de stage.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999.

### **Sites Web consultés**

**A.D.B.D.P.** Adresse URL : <http://www.adbdp.asso.fr> (page consultée le 20/11/2003)

**B.D.Y.** Adresse URL : <http://bdy.archimed.fr> (page consultée le 20/11/2003)

**Conseil Général des Yvelines.** Adresse URL : <http://www.cg78.fr> (page consultée le 20/11/2003)

**Préfecture de la région Ile-de-France.** Adresse URL : <http://www.ile-de-france.pref.gouv.fr> (page consultée le 20/11/2003)

**Préfecture des Yvelines.** Adresse URL : <http://www.yvelines.pref.gouv.fr/> (page consultée le 20/11/2003)

# Table des annexes

<b>ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>I</b>
<b>ANNEXE 2 : CARTES</b> .....	<b>II</b>
ANNEXE 2-1 : CARTE DES YVELINES .....	II
ANNEXE 2-2 : DÉCOUPAGE DES YVELINES EN ZONES DE COHÉRENCE .....	III
<b>ANNEXE 3 : LA BDY</b> .....	<b>IV</b>
ANNEXE 3-1 : LA BDY EN CHIFFRES .....	IV
ANNEXE 3-2 : HISTORIQUE DE LA BDY .....	V
ANNEXE 3-3 : ORGANIGRAMME BDY .....	VI
<b>ANNEXE 4 : COMPTES RENDUS D’ENTRETIENS</b> .....	<b>VII</b>
ANNEXE 4-1 : RENCONTRE AVEC MME ANGLADA, DIRECTION DE L’ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS (DECS).....	VII
ANNEXE 4-2 : RENCONTRE AVEC MME EVAÏN, DIRECTION DE L’AMÉNAGEMENT ET DE L’URBANISME (DAU) .....	VIII
ANNEXE 4-3 : RENCONTRE AVEC M. CARVÈS ET BRACONNIER, DIRECTION DES SYSTÈMES D’INFORMATION (DSI) .....	X

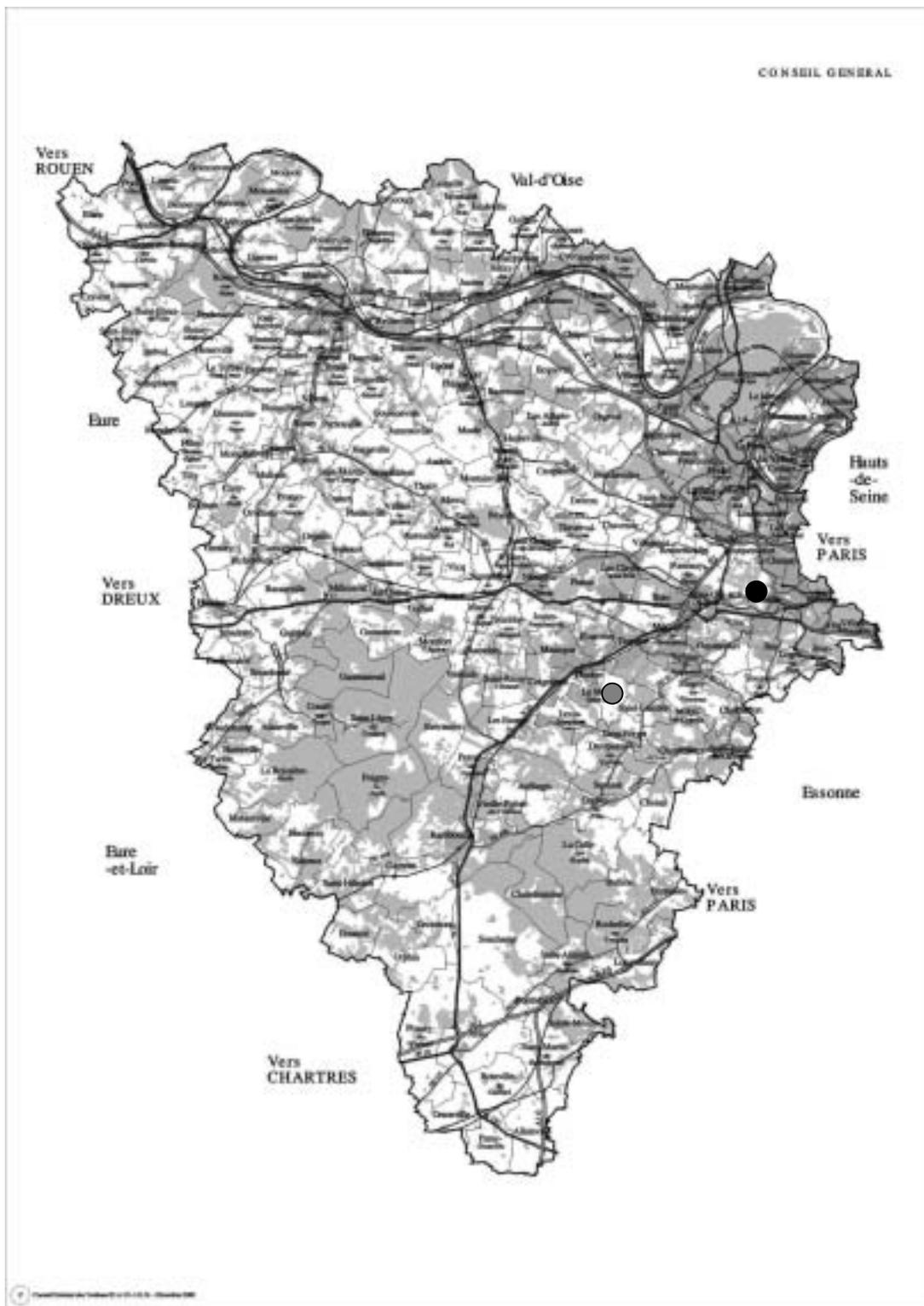
## **Annexe 1 : Liste des sigles**

- ABF** : Association des Bibliothécaires Français
- ABY** : Association des Bibliothèques des Yvelines
- ADBDP** : Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales
- BCP** : Bibliothèques Centrales de Prêt
- BDP** : Bibliothèques Départementales de Prêt
- BDY** : Bibliothèque Départementale des Yvelines
- BM** : Bibliothèque Municipale
- CNL** : Centre National du Livre
- CG78** : Conseil Général des Yvelines
- DAU** : Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
- DECS** : Direction de l'Enseignement de la Culture et des Sports
- DGD** : Dotation Globale de Décentralisation
- DLL** : Direction du Livre et de la Lecture
- DSI** : Direction des Systèmes d'Information
- ENSSIB** : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
- NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- SAN** : Syndicat d'Agglomération Nouvelle

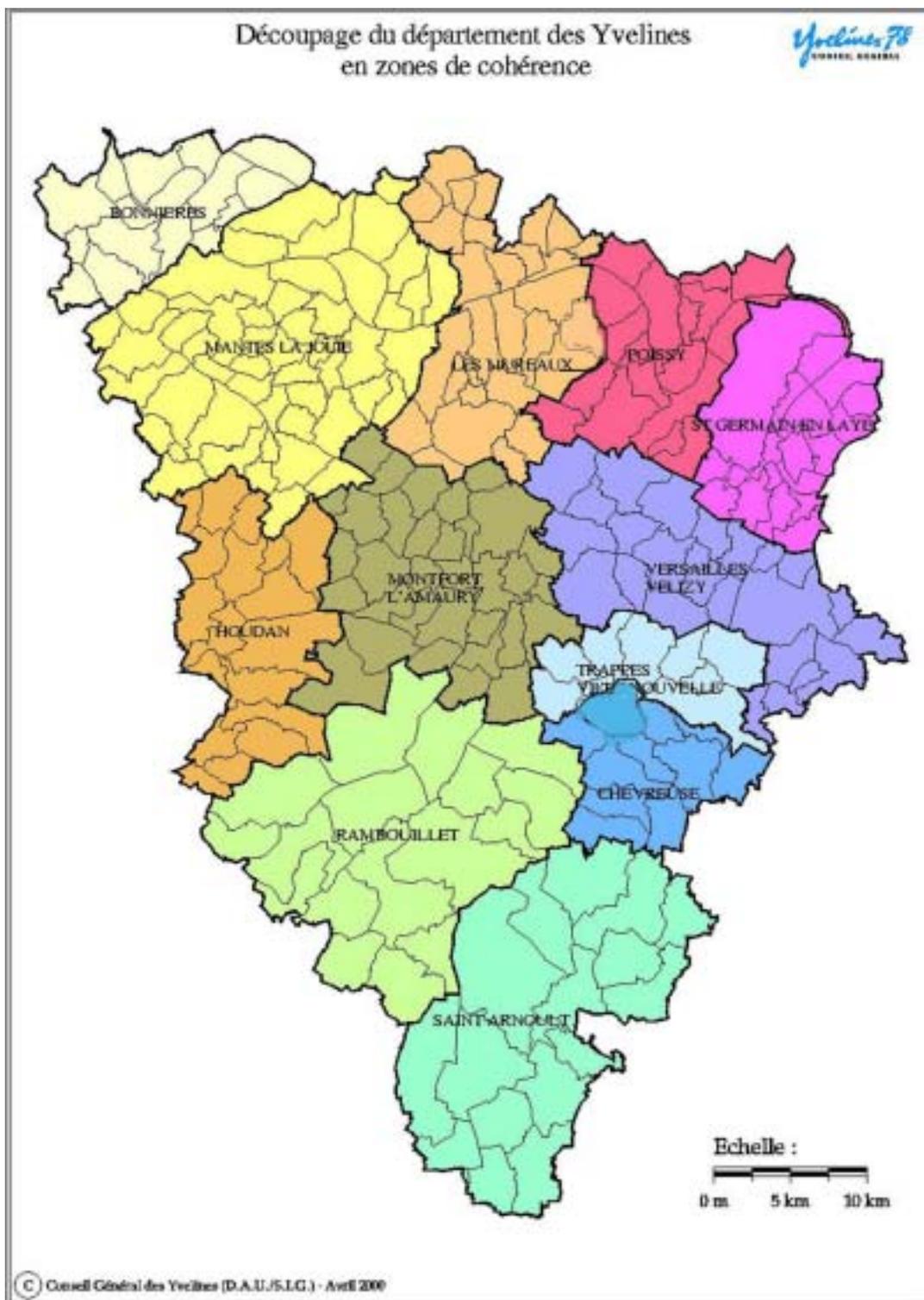
## Annexe 2 : Cartes

### Annexe 2-1 : Carte des Yvelines

Pastille noire : Versailles. Pastille grise : Le Mesnil Saint-Denis.



## Annexe 2-2 : Découpage des Yvelines en zones de cohérence



## Annexe 3 : La BDY

### Annexe 3-1 : La BDY en chiffres

Population totale des Yvelines	1 376 171	Nombre total de communes	262
Population des villes de moins de 10 000 habitants	425 237	Nombre de communes de moins de 10 000 habitants	223
Nombre total de bibliothèques	160	Nombre de bibliothèques dans les communes de moins de 10 000 habitants	122
<b>Moyens et activités de la BDY</b>			
Budget total	993 980 €.	Budget d'acquisition et d'équipement de documents	234 932 €
Aides financières aux communes		Budget accueil, communication et publications	60 779 €
- Subv. Fonctionnement	647 271 €	Budget d'aide à l'animation, expositions et formations	15 971 €
- Subv. Informatisation	22 798 €		
- Equipement mobilier	53 370 €		
Personnel, dont	25 personnes	Surface bâtiment	1 400 m <sup>2</sup> utiles
• filière culturelle	18	Nombre véhicules	5
• filière administrative	4	Dont bibliobus	2
• filière technique	3		
Collections, dont	257 287 exemplaires	Documents acquis 2002	17 528
• livres adultes	106 355	Total prêts 2002	120 137
• livres jeunesse	127 990	Total bibliothèques desservies, dont :	182
• documents sonores	22 485	• bibliothèques publiques	112
• cédéroms	362	• collèges	20
		• prisons	3
		• divers (dont écoles)	47
Dossiers de subventions 2002 :		Rencontres 2002 avec des communes pour des projets de bibliothèques	50
• Fonctionnement	113		
• Informatisation	2		
• Mobilier	5		
Formations 2002 :		Publications 2002	16
• Nombre d'actions	37	Expositions itinérantes	29
• Nombre de participants	875	Prêt d'expositions	23

### **Annexe 3-2 : Historique de la BDY**

**1946** Arrêté de création de la bibliothèque.

**1950** La bibliothèque dessert toute la Seine et Oise. Il y a 500 dépôts qui sont presque tous des écoles. Le prêt se fait à l'aide caisses de bois comprenant une trentaine de livres.

**1954.** Arrivée des bibliobus de prêt, 3000 livres présentés comme dans une bibliothèque où l'on choisit librement. Les caisses vont progressivement disparaître.

**1958.** Création de la discothèque, la première en BCP.

**1964** Eclatement de la Seine et Oise en 5 départements. La bibliothèque continue en plus des Yvelines à desservir l'Essonne et le Val d'Oise.

**1967** Arrivée à la Grande écurie du Roy, après un appartement rue d'Anjou et des préfabriqués, la bibliothèque est beaucoup plus à l'aise.

**1969** Desserte unique des Yvelines, des BCP se créent dans le Val d'Oise et l'Essonne.

**1978** Mise en place du prêt de mobilier, là encore c'est une première. Les bibliothèques dans les petites villes commencent à se développer.

**1986** La bibliothèque devient un service départemental. Le soutien aux communes pour la création de bibliothèques est beaucoup plus affirmé. La bibliothèque départementale devient un centre de ressource de la lecture publique. Elle lance une politique de formation en direction des responsables des bibliothèques du département qui va prendre de plus en plus d'ampleur au fil des années.

**1990** Informatisation

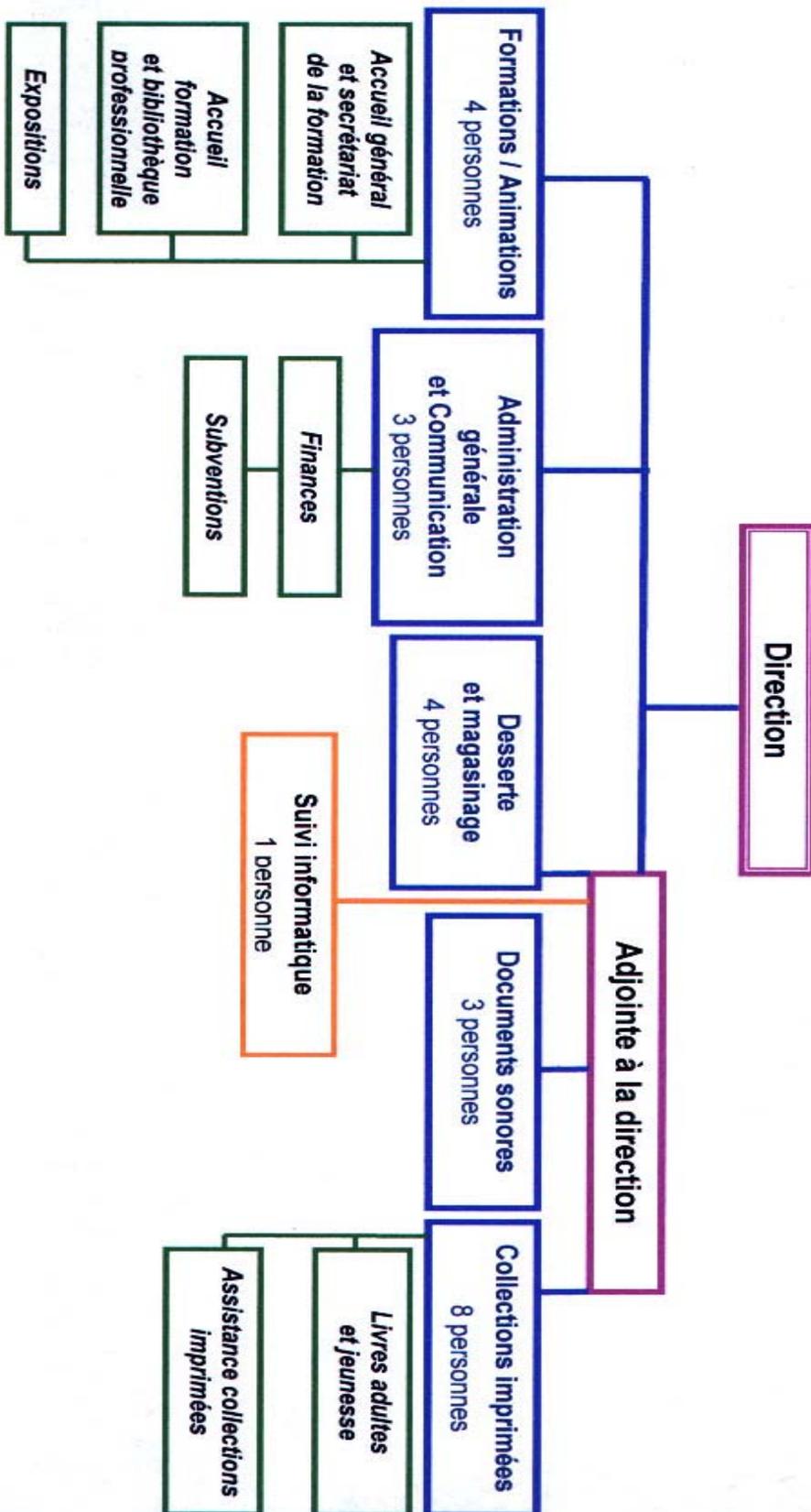
**1992** La gestion des subventions de la lecture publique est confiée à la BDY

**1997** Création d'une aide pour l'informatisation des bibliothèques dans les communes de moins de 10 000 habitants.

**1999** Troisième déménagement. La BDY quitte la grande écurie pour un bâtiment neuf, adapté à ses missions, situé au Mesnil Saint-Denis.

Annexe 3-3 : Organigramme BDY

Organisation de la BDY



Mise à jour 08/07/03

## Annexe 4 : Comptes rendus d'entretiens

### Annexe 4-1 : Rencontre avec Mme Anglada, Direction de l'enseignement de la culture et des sports (DECS)

Chantal Anglada, DECS, service des Affaires culturelles, chef de service.

Entretien réalisé le 26/09/03.

Mme Anglada est également responsable du secteur théâtre.

Elle attend de la BDY "une approche anticipée, réaliste et raisonnée" :

Devoir de veille

Etre en phase avec les réalités du terrain, savoir négocier avec les élus

Mettre en place la politique de lecture publique du département

Elle refuse de caractériser son rapport à la BDY comme hiérarchique, elle considère plutôt que la DECS apporte une expertise dans le domaine administratif. Elle reconnaît cependant exercer un certain contrôle. D'autant plus qu'il ne s'agit pas que le pôle culturel éclate encore un peu plus après l'indépendance prise par les archives.

Mme Anglada souhaiterait que soit mise en place une véritable **transversalité** entre les services culturels du département, elle admet cependant avoir du mal à mettre en œuvre cette interdisciplinarité au sein même des bureaux de la DECS.

Elle souhaiterait également que l'activité de **formation** trouve une "concrétisation" : que la BDY obtienne un agrément pour faire de la formation et qu'ainsi la formation dispensée soit plus ouverte et reconnue.

Elle ne voit pas le service disparaître : "s'il y avait du avoir des problèmes ça aurait été au moment de la décentralisation". Elle voit au contraire la BDY au cœur des enjeux territoriaux de type conquête des déserts culturels et mise en place de l'intercommunalité.

## **Annexe 4-2 : Rencontre avec Mme Evain, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU)**

Anne Evain, service des Contrats, chef de service.

Entretien réalisé le 06/10/03.

Deux grands projets qui concernent les bibliothèques : les espaces publics numériques et l'appel à projet Cyberbase.

La création d'**espaces publics numériques** bénéficie d'une aide du département mais requiert des communes : un espace à part dans la bibliothèque (si possible une pièce), une vacation horaire rémunérée, une ouverture minimale de 8h.

Un "équipement sécurisation du réseau" ainsi qu'une charte de l'utilisateur sont obligatoires : le Conseil Général des Yvelines est fortement préoccupé par la sécurité (notamment par rapport à Internet).

L'animateur est le seul élément non subventionné.

L'appel à projet **Cyberbase** est organisé en collaboration avec la Caisse des dépôts. C'est une version plus ambitieuse des espaces publics numériques avec une conception plus lourde.

Les projets font l'objet d'une convention avec la DAU, un minimum de 5-6 postes doivent être mis à disposition et une aide au recrutement d'animateurs formés (la formation est proposée) est cette fois-ci possible. Cyberbase voudrait privilégier les projets intercommunaux.

Elle attend de la **BDY** qu'elle aide à faire en sorte que tous ces projets se créent dans de bonnes conditions et à ce qu'ils se pérennisent.

Plus généralement Mme Evain estime manquer de moyens de contraintes pour obtenir des constructions aux normes. Elle attend une réflexion de la part de la **BDY** pour donner une cohérence aux différentes aides qui concernent les bibliothèques (investissement, fonctionnement, informatisation), pour pouvoir faire pression sur les maîtres d'ouvrage.

Elle suggère que les aides puissent être majorées ou minorées selon la conformité aux normes.

Il semblerait que Mme Evain soit d'autant plus contente de sa collaboration avec la BDY que celle-ci lui apporte une vision globale, cohérente des bibliothèques des Yvelines et des aides qui s'y rapportent, ce que la DAU ne peut pas se permettre étant donnée l'amplitude des domaines à couvrir.

### **Annexe 4-3 : Rencontre avec M. Carvès et Braconnier, Direction des systèmes d'information (DSI)**

Denis Carvès, chef de service, secteur Etudes

Laurent Braconnier, mission numérique du territoire.

Entretien réalisé le 26/09/03.

**Mission de base** : équiper les services du département en logistique et téléphonie.

**Objectifs** : un meilleur service à l'usager, une meilleure productivité.

Dans cette perspective le président met particulièrement l'accent sur le développement des télé-procédures.

#### **La DSI et la BDY.**

Les rapports de la DSI avec la BDY sont de 2 ordres : d'une part la BDY étant un service du département la DSI se charge de son équipement et du suivi de cet équipement, comme pour n'importe quel autre service. D'autre part le champ d'intervention de la BDY recoupe celui de la DSI sur un certain nombre de projets et de subventions (informatisation des bibliothèques, aides multimédias, projet de portail d'hébergement des catalogues, ...). Que ces différents projets soient sous la responsabilité de différents secteurs au sein de la DSI (études, mission numérique du territoire, ...) ne fait qu'accentuer l'absence de vision globale de la DSI vis à vis de la BDY.

Aussi bien M.Carvès que M.Braconnier se réjouissent de pouvoir bénéficier de l'expertise de la BDY en termes de bibliothèques et sont soucieux de travailler en collaboration, aussi bien au niveau de la réflexion que de la mise en œuvre, cependant les missions de la BDY et son devenir restent éloignés de leurs préoccupations.

#### **La dématérialisation.**

Il s'agit de faire en sorte que le maximum de procédures administratives puissent se dérouler via Internet, c'est déjà le cas du contrôle de légalité.

Les dossiers de demandes d'aides qui concernent les bibliothèques font partie de la pile des 80 dossiers à dématérialiser. Les informations demandées seront

simplifiées et la demande et sa transmission seraient ainsi accélérées. Cependant le traitement et l'instruction de la demande restent pour l'instant si ce n'est incompressibles du moins incompressés.

La dématérialisation a toutefois l'avantage d'accroître la transparence : normalement toute personne qui a fait une demande pourra consulter l'état d'avancement de son dossier (à quel stade de l'instruction il se trouve, s'il a été approuvé ou non).

Les délais liés aux demandes de subventions ne semblent donc pas près d'être résolus mais la DSI y travaille.

### **Les contrats multimédias et aides numériques.**

Le développement de structures multimédia est une volonté forte du Conseil Général des Yvelines. Cependant le projet souffre du refus d'ingérence de la part du président qui interdit toute aide en matière d'emploi et donc ne fournit pas d'assistance.

### **Hébergement des sites / catalogues des bibliothèques des Yvelines.**

Le problème posé par un hébergement négocié au niveau du département est qu'il nécessiterait un appel d'offre et laisserait tous les participants "à la merci" de la société qui développe.

La DSI préférerait laisser chaque commune choisir ses modalités de mises en ligne, des subventions pourraient être accordées avec des critères de contrôle par rapport au site réalisé. Ensuite l'ensemble des sites pourrait être rassemblé par l'intermédiaire d'un site fédérateur.